



Réserve Naturelle
ETANG DE COUSSEAU



Rapport d'activité 2024

de la Réserve Naturelle Nationale de l'étang de Cousseau



Les évènements marquants de l'année 2024

Le départ en retraite de François Sargos après 37 années de service sur la réserve naturelle

L'arrivée de 8 buffles d'eau sur la réserve et le second transfert de *Scarabaeus laticollis* (+ 300 individus transférés)

La nidification probable du Chevalier gambette sur la réserve

La création d'une plateforme à Balbuzard pêcheur et la parade de 2 individus bagués sur la réserve

Une expérimentation de transfert de graines pour la restauration des clairières forestières

Un hiver et un printemps 2024 particulièrement pluvieux : près de 40 millions de m³ d'eau ont été stockés dans la réserve durant cette période

L'exploitation en forêt Nord (lot rose) pour la restauration des communautés végétales forestières

Le transfert de notre base de données SERENA vers l'OBV et l'observatoire FAUNA (près de 60 000 données transférées)

Police de l'environnement

Surveillance quotidienne / Constatations des infractions

Le nombre d'infractions constatées sur les 10 dernières années est variable. Aucun procès-verbal n'a été rédigé pour cette année 2024 et aucun timbre-amende n'as été dressé. Il est important de noter que la majorité des infractions ont été constatées par les éco-volontaires et/ou des agents non commissionnés. La pose de la nouvelle signalétique en 2022 et l'entretien des chicanes à vélos aux entrées de la réserve participent au respect de la réglementation sur le site.



Dans le cadre de la coordination des missions locales de police, l'équipe de la RNN a participé à la réunion de coordination des forces de sécurité pour la saison estivale 2024 (Mairie de Lacanau : 08/07/24)

Bilan des infractions constatées sur 10 ans

| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Nb d'infractions constatées | 91 | 91 | 127 | 74 | 61 | 46 | 119 | 35 | 51 | 70 |
| Nb de TA | 8 | 8 | 8 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Nb d'avertissements | 83 | 83 | 108 | 71 | 50 | 44 | 32 | 35 | 51 | 36 |

Bilan des deux infractions majoritaires sur 10 ans

| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---|------|------|------|------|------|-------------|-------------|-----------|-----------|-----------|
| Chiens non tenus en laisse | 24 | 32 | 27 | 25 | 18 | 10 | 25 | 11 | 21 | 37 |
| Vélos (entre parenthèses les vélos détectés par l'éco-compteur de l'entrée de Règue-verte) | 34 | 25 | 67 | 21 | 14 | 14 (127) | 40 (123) | 4 (54) | 4 (15) | 8 (73) |

Missions scientifiques et projets de recherche

Actualiser les inventaires et les bases de données

Depuis janvier 2024, l'équipe de la RNN n'exploite plus directement la base de données SERENA, dont la gestion par RNF s'est terminée en décembre 2024. Afin d'optimiser l'exploitation de nos données au sein du réseau de Nouvelle-Aquitaine, les données de la RNN ont été transférées sur deux nouvelles plateformes régionales habilitées du Système d'Information de l'inventaire du Patrimoine Naturel :

- **FAUNA pour toutes les données faunistiques,**
- **OBV pour toutes les données flore et fonge.**

Un fastidieux travail de vérification de doublons et de géoréférencement des données historiques a permis de reverser 57 923 données de SERENA vers FAUNA et 1 374 données vers l'OBV. Au total, grâce aux données rendues accessibles par nos partenaires et visiteurs de la réserve, l'équipe de la RNN a accès à 63 399 données sur FAUNA et 10 100 données sur l'OBV. Les partenaires de FAUNA et de l'OBV ont formé l'ensemble de l'équipe de la réserve à l'utilisation de ces plateformes à l'occasion d'une journée de rencontre.

Pour l'année 2024, 105 données ont été saisies sur l'OBV et 2656 données ont été saisies sur FAUNA.

Nouvelles espèces découvertes

L'année 2024 a été riche en nouvelles observations puisqu'elle a permis de recenser plusieurs taxons nouveaux pour la RNN :

- **2 espèces de coléoptères coprophages** : *Copris lunaris* et *Euorodalus paracoenosus*. Ce qui porte le nombre d'espèces de coléoptères coprophages connus sur la réserve à 32 (sans compter *Scarabaeus laticollis*, espèce faisant actuellement l'objet d'un programme de réintroduction).
- **6 espèces de lépidoptères nocturnes** : *Hypena rostralis*, *Selenia tetralunaria*, *Xanthorhoe fluctuata*, *Orthosia gothica*, *Orthosia miniosa*, *Clostera curtula*. Il s'agit d'espèces relativement communes en Nouvelle-Aquitaine.
- **1 espèce d'Hétéroptère Pentatomidae** : *Carpocoris mediterraneus atlanticus*.



Photo : *Copris lunaris*

Suivi des habitats: Etat de conservation des milieux arrière-littoraux

Un programme de suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire des rives des étangs arrière-littoraux est engagé par le Conservatoire Botanique Nationale Sud-Atlantique et ses partenaires depuis 2012. Il est mis en œuvre avec le soutien financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la politique Natura 2000, afin de collecter régulièrement des données factuelles et nourrir le rapportage européen prévu tous les 6 ans par la directive habitats-faune-flore. Le dispositif d'évaluation se base sur un réseau de 29 transects permanents relus tous les 6 ans ainsi que sur des grilles d'évaluation pouvant être utilisées par les gestionnaires. **Un nouveau transect a été disposé sur la RNN le 26 octobre 2024 (supervision CBN Sud-Atlantique).** Ce transect permettra de suivre l'état de conservation de plusieurs milieux naturels d'intérêt patrimonial sur la réserve (gazons amphibies, pelouses à littorelles....)



Photos : Mise en œuvre du nouveau transect sur la RNN © CBN Sud-Atlantique

Recherche sur les habitats: Essai de translocation de graines

Depuis plusieurs dizaines d'années, la RNN de l'étang de Cousseau a entrepris de nombreuses opérations de restauration des milieux naturels. Sur la zone forestière de la réserve, ces actions se sont notamment concrétisées par la réouverture mécanique d'anciennes clairières. Cependant, du fait du passé sylvicole intensif de la fin des années 1960 (décapage du sol au bulldozer et semis à fortes densités de pins maritimes), certaines clairières historiques ne disposaient plus d'une banque de graine suffisante à l'expression d'une flore caractéristique. De plus, ces clairières restent actuellement fortement envahies par la Fougère aigle.

En 2024, l'équipe de la réserve a donc entrepris une expérimentation de transfert de graines. Ce projet a été réalisé en partenariat technique avec l'entreprise Semence nature. Le prélèvement a été effectué grâce à une « brosseuse à graines » sur une clairière « donneuse » de la RNN qui dispose de communautés végétales caractéristiques des milieux dunaires ouverts (Syntaxon « Thero-Airion ») : Laîche des sables, Canche caryophyllée, Myosotis douteux, Hélianthème à gouttes, Porcelle enracinée, Jasione de montagne...

La récolte a été réalisée sans aucun impact sur le milieu. Les graines prélevées ont ensuite été triées, conditionnées puis transférées sur trois autres clairières dites de « réception ». Ces clairières ont été « préparées » (par griffage du sol) en amont afin de recevoir les graines prélevées. Si cette expérimentation est une réussite, elle sera exploitée sur d'autres secteurs de la réserve. Afin d'évaluer la réussite de l'opération, un suivi floristique a été réalisé sur la zone donneuse, les zones de réception ainsi que sur des placettes « témoin ».

Ce projet a été réalisé avec le soutien technique du CBN Sud-Atlantique et le soutien financier du programme Sentinelles du climat (Cistude nature).



Photo : Utilisation de la brosseuse à graines sur la zone donneuse © Noé Laborde

Suivi des oiseaux nicheurs

Le suivi des oiseaux nicheurs de la RNN est réalisé grâce aux nombreuses observations quotidiennes de l'équipe technique mais aussi par la mise en œuvre de plusieurs protocoles ou suivis spécifiques :

- Protocole STOC nicheurs (réalisation N. Pinczon du Sel)
- Enregistrements acoustiques passifs au marais (réalisation N. Pinczon du Sel)
- Suivi des oiseaux d'eaux nicheurs (ardeidae, limicoles et anatidae) (réalisation en interne)
- Suivi des rapaces patrimoniaux (réalisation en interne)

Principaux résultats du suivi des oiseaux nicheurs

| Espèce | Nb de couples estimés | Statut de nidification | Commentaire |
|-----------------------------|-----------------------|------------------------|---|
| Anatidae et grèbes | | | |
| Canard colvert | 32 | Nicheur certain | |
| Canard souchet | 1 | Nicheur probable | |
| Sarcelle d'hiver | 6 | Nicheur certain | |
| Cygne tuberculé | 1 | Nicheur certain | |
| Grèbe castagneux | 6 | Nicheur certain | |
| Limicoles | | | |
| Vanneau huppé | 2 | Nicheur certain | |
| Chevalier gambette | 1 (+ ?) | Nicheur probable | Couples discrets difficiles à détecter |
| Bécassine des marais | 1 (+ ?) | Nicheur probable | Enregistrements acoustiques NPDS. Espèce difficile à détecter |
| Courlis cendré | 1 | Nicheur probable | Couple détecté dans le cadre du programme COCONA |
| Laridae | | | |
| Goéland leucopnée | 1 | Nicheur probable | |
| Ardeidae et associés | | | |
| Grande Aigrette | 3 | Nicheur certain | 7 jeunes à l'envol |
| Aigrette garzette | 14 | Nicheur certain | |
| Bihoreau gris | 1 | Nicheur certain | |
| Héron cendré | 10 à 12 | Nicheur certain | |
| Héron pourpré | 5 | Nicheur certain | |
| Rapaces | | | |
| Autour des palombes | 1 | Nicheur certain | |
| Busard des roseaux | 2 | Nicheur certain | |
| Divers | | | |
| Martin-pêcheur d'Europe | 1 | Nicheur certain | |

Observations notables :

- Les populations d'*Ardeidae* nicheurs continuent de se renforcer sur la réserve. Pour la troisième année consécutive, la Grande Aigrette niche sur le site (3 couples reproducteurs pour 7 jeunes à l'envol).
- Le Courlis cendré et la Bécassine des marais nichent toujours sur la réserve (1 couple pour chacun des deux taxons). Toutefois, le déclin général des populations associé aux forts niveaux d'eau du marais au printemps n'ont pas favorisé la nidification de ces oiseaux.
- La nidification probable du Chevalier gambette confirmerait le retour de l'espèce dans le département ou elle n'a plus niché depuis plusieurs dizaines d'années.
- L'observation continue de 1 à 2 Balbuzard pêcheurs de mi-juin à octobre (non nicheurs) laisse espérer une possible nidification pour les prochaines années.



Photo : Chevalier gambette

Suivi des oiseaux d'eau hivernants

Le comptage annuel Wetlands international permet de suivre l'évolution des populations hivernantes d'oiseaux d'eau sur la réserve. **L'hiver 2023/2024 a permis d'accueillir des effectifs importants d'*Anatidae* ainsi qu'une large diversité d'espèces. A l'inverse, les niveaux d'eaux élevés étaient peu favorables à la présence de limicoles, à l'exception de la Bécassine des marais, présente en grand nombre sur la réserve en janvier 2024.**

Grues cendrées : Le début de l'hivernage 2023/2024 a été fortement perturbé par divers événements climatiques. Toutefois, la population de Grues hivernantes dans le Médoc, dont le dortoir se situe sur la réserve, continue de progresser. Des comptages sont réalisés de façon coordonnée avec le SIAEBVELG qui dénombre les gagnages le même jour, ainsi qu'avec le réseau Grus Gascogna. 17 865 Grues ont été comptabilisées au dortoir à la mi-janvier 2024. Cet effectif fait de Cousseau un site d'importance internationale pour cette espèce.

Résultats du comptage wetland international (oiseaux d'eau hivernants)

| Comptage wetland international | | | |
|--------------------------------|-----------|--------------------|------------------|
| Espèces | Effectifs | Espèces | Effectifs |
| Bécassine des marais | 113 | Oie cendrée | 4 |
| Canard colvert | 612 | Grande Aigrette | 6 (dortoir) |
| Canard pilet | 340 | Héron cendré | 2 |
| Canard souchet | 8 | Grand cormoran | 12 (dortoir) |
| Canard siffleur | 3 | Busard des roseaux | 12 (dortoir) |
| Sarcelle d'hiver | 180 | Grues cendrées | 17 865 (dortoir) |
| Fuligule morillon | 1 | | |

Suivi des bagues d'oiseaux

Les oiseaux migrants sont régulièrement suivis par les équipes techniques de la RNN. Parmi les observations notables de 2024, il convient de citer la présence de quelques migrants rares au marais : Un Butor étoilé et un Crabier chevelu (juillet 2024) et une Cigogne noire (août 2024).

Les observations quotidiennes nous permettent également d'observer des oiseaux bagués dont nous faisons remonter l'information aux porteurs de projet.

Résultats du suivi des oiseaux bagués sur la RNN en 2024

| Espèce | Nombre de lecture de bagues en 2024 | Provenance des individus |
|----------------------|-------------------------------------|---|
| Spatule blanche | 3 | Un individu en provenance des Pays-Bas et un individu en provenance de Camargue observés sur la RNN |
| Bécassine des marais | 1 | Une Bécassine baguée M87730 à Cousseau en 2020 prélevée à la chasse en septembre 2024 à Carcans |

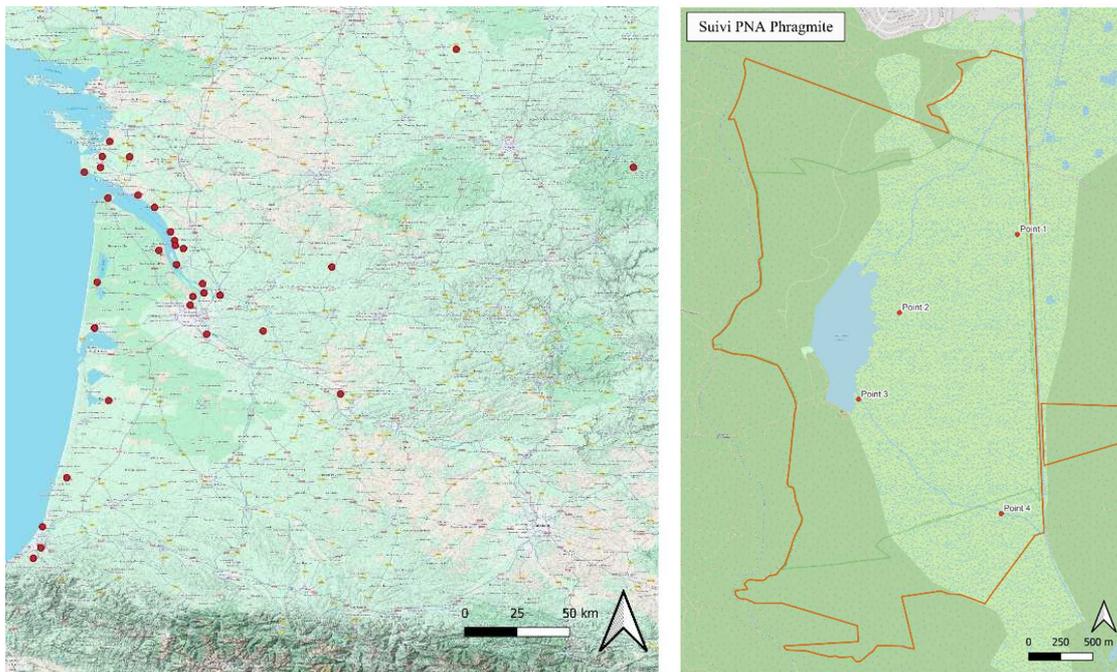
Suivi supra : Suivi de la migration de la Barge à queue noire et du Phragmite aquatique

Au travers de ses actions, l'équipe de la RNN est amenée à participer à des programmes régionaux, nationaux ou européens de suivi et de conservation sur les oiseaux. En 2024, l'équipe de la RNN a notamment participé à deux missions liées à des PNA :

- Suivi de la migration prénuptiale de la Barge à queue noire,
- Suivi de la migration du Phragmite aquatique,

Dans le cadre du PNA sur la Barge à queue noire, l'équipe de la RNN a participé au suivi de la migration prénuptiale de l'espèce du 12/02/24 au 25/04/24. Ce suivi a pour but de connaître la répartition des sites utilisés en France par les Barges à queue noire en halte prénuptiale ainsi que leur importance pour l'espèce.

Dans la cadre de la mise en œuvre du PNA sur le Phragmite aquatique, l'équipe de la RNN a réalisé deux campagnes de prospection pendant la période de migration du phragmite. Malheureusement aucune donnée de présence de l'espèce sur la réserve n'a été récoltée en 2024.



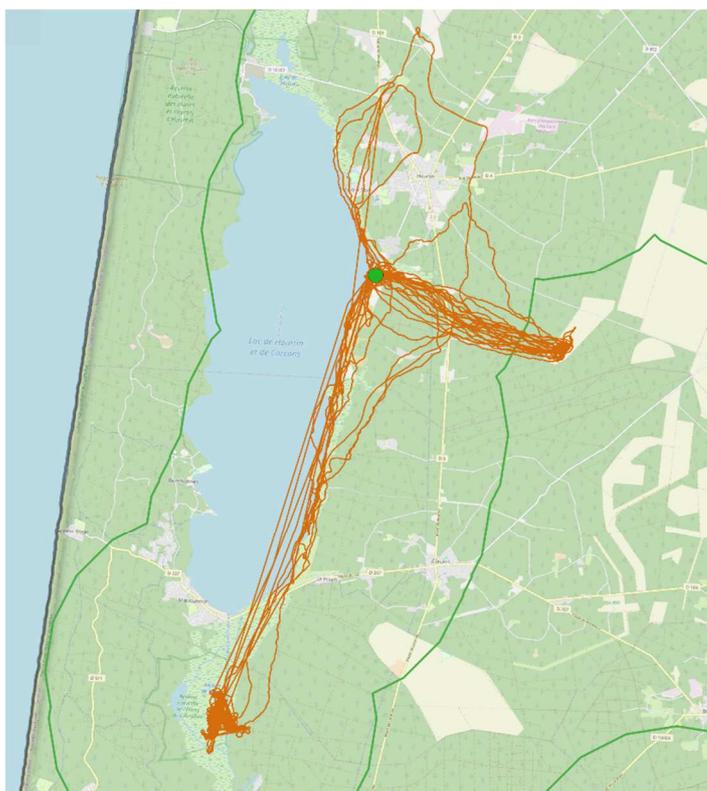
Sites de suivi du Phragmite aquatique à l'échelle régionale et de la réserve

Suivi supra : Suivi de la nidification du Courlis cendré (projet COCONA)

Dans le cadre d'un projet d'étude sur le courlis cendré nicheur en Nouvelle Aquitaine (projet porté par le Groupe Ornithologique des Deux Sèvres et France Nature environnement), la SEPANSO et la RNN de l'étang de Cousseau ont participé au suivi de l'espèce en période de nidification selon un protocole de repasse. **Ce protocole a permis de recenser un couple nicheur sur la RNN au printemps 2024.** D'autre part, le programme a permis de baliser un male de Courlis cendré nicheur en bordure du Lac d'Hourtin-Carcans (secteur géré par le SIAEBVELG). Ce courlis, baptisé « Ulysse » a exploité pendant plusieurs semaines la réserve juste après avoir niché et avant de partir en migration postnuptiale (alternance de présence/nourrissage en journée et de transfert sur la parcelle du Gnac au dortoir). **Ce suivi montre l'importance de la réserve comme « point d'alimentation » pour les limicoles nicheurs avant leur départ en migration postnuptiale.**



Photo : Balisage du Courlis cendré Ulysse © Cyril Forchelet



Trajet de Courlis cendrés en période de reproduction en Gironde

Légende

- Emplacement du site de nidification
- Trajet GPS Ulysse (EC115906)
- Zone "démon"
- Limites départementales



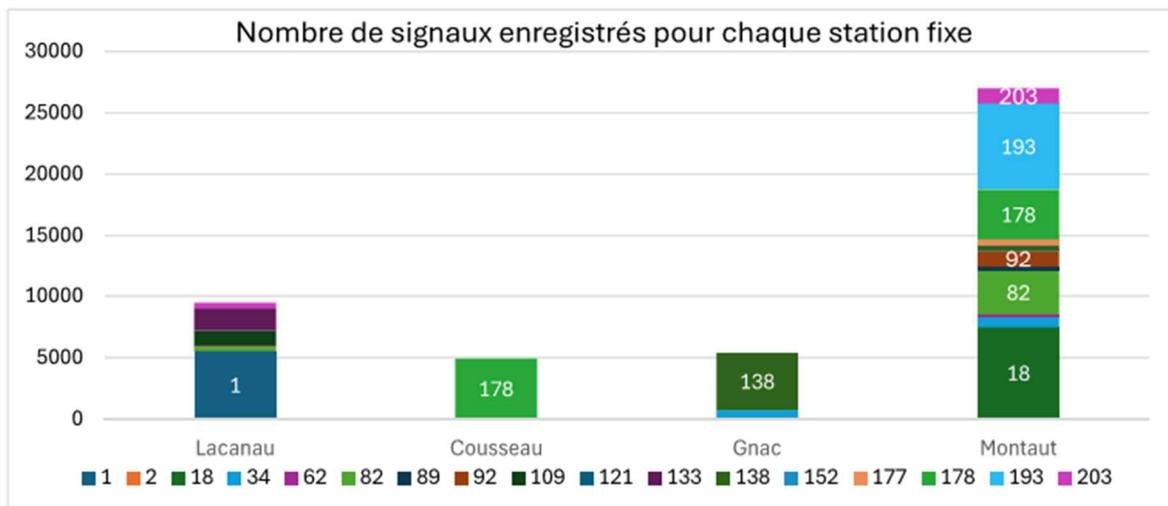
sources : Ornibrock (GPS), IGN (lim. des administratives)

Trajet du Courlis cendré « Ulysse » sur le secteur des étangs médocains

Suivi supra : Suivi télémétrique du Brochet

Dans le cadre d'une étude sur le déplacement des brochets, un suivi télémétrique a été réalisé sur plusieurs sites répartis entre les étangs de Carcans-Hourtin et Lacanau sur une durée de 6 mois (2023/2024).

Les données du suivi télémétrique acquises montrent que les individus se sont déplacés majoritairement vers les annexes hydrauliques conjointement aux épisodes de crues survenues pendant la période hivernale et plus particulièrement durant le mois décembre. Les individus ont majoritairement rejoint le marais du Gnac et y sont restés pour la plupart durant l'entièreté de la période de reproduction, certains jusqu'à la fin de l'étude. Comparativement, la réserve de Cousseau a été nettement moins fréquentée que le marais du Gnac malgré que la zone soit également très favorable pour le Brochet. Certains individus ont quitté la zone d'étude en dévalant vers le lac de Lacanau dont deux d'entre eux qui ne seront plus présents sur la zone d'étude ensuite. Un travail de reconnexion plus global pourrait être mené sur l'ensemble du canal et ses annexes afin de permettre la circulation des individus vers le canal d'alimentation de la Réserve de Cousseau (étude de la perméabilité de la grille d'entrée pour ce qui concerne directement la réserve).



Histogramme illustrant la répartition du nombre de signaux enregistrés pour chaque brochet et chaque station fixe

Suivi des invertébrés : Transects rhopalocères (papillons de jour)

Ce suivi a été réalisé une fois par semaine à une fois tous les quinze jours du 4 juin au 13 septembre 2024. Notons que les très fortes précipitations de l'hiver et du printemps ont induit des niveaux d'eau particulièrement hauts de janvier à avril 2024 dans le marais du Gnac ainsi que dans le marais et les barins de Cousseau, **ce qui a occasionné une très forte mortalité par noyade des chenilles et chrysalides de ces milieux prairiaux.**

Résultats du suivi par transects dans la lande du marais de Cousseau

Seulement 19 espèces ont été observées en 2024. Pour les espèces patrimoniales, aucune observation du Fadet des laïches et du Miroir n'a été réalisée et un unique individu (erratique ?) du Grand nègre des bois a été observé le 17 juillet. Ces trois espèces ont probablement disparu du marais de Cousseau. En revanche, le Petit collier argenté a été observé lors de cinq journées de suivi avec un maximum de quatre individus le 27 août. Cette espèce semble avoir mieux résisté à la très forte inondation du marais.

| Suivi par transects des Lépidoptères diurnes dans la RNN de l'étang de Cousseau - Marais - Année 2024 | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|----------|-----------|----------|----------|-----------|------------|------------|------------|----------|-----------|----------|-----------|-----------|-----------|--------------|
| Espèces / Dates | 4 juin | 12 juin | 18 juin | 25 juin | 3 juillet | 17 juillet | 25 juillet | 30 juillet | 7 août | 13 août | 21 août | 27 août | 4 sept. | 13 sept. | Total marais |
| Sylvaine | | 1 | 1 | 2 | | | | | | | | | | | 4 |
| Piéride de la rave | | | | | | | | | | | | 1 | | | 1 |
| Piéride du chou | | 1 | 1 | 1 | | | | | | | 1 | | | | 4 |
| Piéride du navet | | | | | | | | | 1 | 3 | | | | | 4 |
| Souci | 1 | 2 | 1 | | | 7 | 8 | 4 | 2 | | | 2 | 1 | 5 | 33 |
| Citron | 2 | 3 | 3 | 4 | | | | | | | 3 | 5 | 1 | | 21 |
| Cuivré commun | 1 | | | | 1 | 1 | | | | 1 | | 1 | 1 | | 6 |
| Azuré du nerprun | 1 | | | 1 | | | | | | 1 | 1 | | 1 | | 5 |
| Azuré de la bugrane | | | | | | | | | | | | | | 1 | 1 |
| Tircis | | | | | 2 | 1 | | | | | 2 | | 4 | 3 | 12 |
| Mégère | | | | | 3 | | | | | | | | | 6 | 9 |
| Fadet commun | 1 | 6 | 3 | 1 | 1 | | 1 | | | 1 | | | 2 | 1 | 17 |
| Amaryllis | | | | | 1 | 8 | 4 | 2 | 3 | 4 | 2 | 1 | | | 25 |
| Grand nègre des bois | | | | | | 1 | | | | | | | | | 1 |
| Faune | | | | | | | | | 1 | 2 | | | | | 3 |
| Petit collier argenté | | | | | | 2 | 1 | 3 | 1 | | | 4 | | | 11 |
| Sylvain azuré | | | | | | 1 | | 1 | | | | | 1 | | 3 |
| Belle dame | | 1 | | | 1 | | 2 | | | | | | 1 | | 5 |
| Vulcain | 1 | | | | | | | | | | | | | | 1 |
| Total (19 espèces) | 7 | 14 | 9 | 9 | 9 | 21 | 16 | 10 | 8 | 12 | 9 | 14 | 12 | 16 | 166 |

Résultats du suivi par transects dans la lande du marais de Cousseau

Seulement trois espèces ont été observées en 2024. Notons également l'observation d'un unique individu du Grand nègre des bois le 30 juillet.

| Suivi par transects des Lépidoptères diurnes au Gnac (parcelle du CD 33) en 2024 | | | | | | | | |
|--|----------|--|--|-----------|------------|------------|------------|-----------|
| Espèces / Dates | 4 juin | | | 3 juillet | 17 juillet | 25 juillet | 30 juillet | Total |
| Souci | 1 | | | | 1 | | | 2 |
| Amaryllis | | | | | 1 | 4 | 7 | 12 |
| Grand nègre des bois | | | | | | | 1 | 1 |
| Total | 1 | | | 0 | 2 | 4 | 8 | 15 |



Photos : Grand nègre des bois © Sebastien Labatut

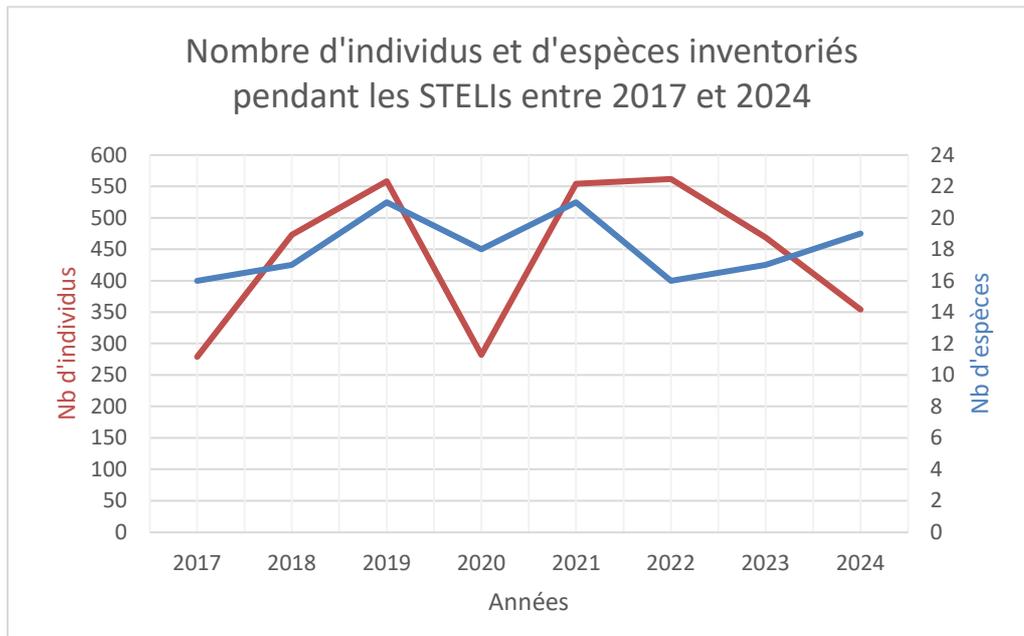
Résultats du suivi par transects dans la lande du marais de Cousseau

Le suivi n'a pas été réalisé dans le barin de l'Auvergne qui était très fortement inondé. Aucun papillon lié à la Molinie n'a été observé dans les deux autres barins. Notons l'observation d'un individu de la Sylvaine (cette espèce se nourrit de graminées dans les milieux humides).

| Suivi par transects des Rhopalocères sur les Barins de l'Auvergne, des Blaireaux et de Lespéron - année 2024 | | | | |
|--|----------|----------|----------|----------|
| Espèces / Dates | 4 juin | 12 juin | 25 juin | Total |
| Sylvaine | | 1 | | 1 |
| Piérade de la rave | | | 1 | 1 |
| Citron | | | 2 | 2 |
| Tircis | | 1 | 1 | 2 |
| Vulcain | 1 | 1 | | 2 |
| Total | 1 | 3 | 4 | 8 |

Suivi des invertébrés : Programme STELI (odonates)

En 2024, le STELI a été conduit pour la huitième année. Ce programme national de suivi des Odonates en France est coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Au total 19 espèces ont été contactées cette année pendant ce suivi contre 17 en 2023, et 22 en 2022. Seulement cinq autres espèces ont été contactées sur la réserve cette année en-dehors du STELI, ce qui souligne l'importance de ce suivi.



Un bilan du STELI sera fait au bout de dix ans d'application du protocole mais une première incursion dans les données permet de mettre en avant une variation interannuelle importante de la diversité spécifique du cortège d'Odonates ainsi que des effectifs totaux. Ce constat n'est pas surprenant pour ce taxon. Si ces variations sont expliquées par de nombreuses variables nous pouvons d'ores et déjà voir sur le graphique ci-dessus une baisse importante du nombre d'espèces et d'individus en 2020 (année marquée par des niveaux d'eau hivernaux et printaniers très élevés et un faible développement de la végétation semi-aquatique). L'année 2022, année des fortes canicules, marque également une chute importante dans le nombre d'espèces observées. Les très fortes chaleurs ne sont pas favorables aux Odonates d'un point de vue métabolique mais assèchent également les zones humides, lieu de maturation des larves.

L'année 2024 semble en tout cas se situer dans la moyenne en nombre d'espèces et d'individus observés même si les effectifs totaux continuent de chuter depuis 2022. Cette chute est-elle due simplement aux conditions relativement couvertes de l'été 2024 ne favorisant pas le vol ?

Suivi du programme de réintroduction de *Scarabaeus laticollis*

Ce programme initié en 2023 sur la RNN s'est poursuivi en 2024. Le suivi de l'espèce a repris le 01/04/24 avec l'arrivée de Maëlle Bourgeois, stagiaire en Master « Biodiversité, Ecologie et Evolution, Parcours Gestion de la biodiversité ». Le suivi a pris fin le 31/09/24.

Dans la poursuite du programme initié en 2023, un second lâcher de *Scarabaeus laticollis* a eu lieu sur la réserve le 07/05/24. **Au total 337 individus ont été relâchés sur trois clairières différentes de la réserve.** Cet événement a été réalisé en présence de nos différents partenaires, de la presse et d'une classe de l'école de Lacanau.



Photos : Scarabaeus laticollis confectionnant sa pilule sur la RNN et relâché des bousiers par les enfants de l'école de Lacanau © Cyril Forchelet

Les résultats du suivi 2024 sont toujours encourageants. Au total, 46 observations, soit 32% des observations totales ont pu suggérer un comportement de reproduction. Par site, cela correspond à 27,08% des observations pour la Clairière de la Grange, 32,55% pour la Clairière de l'Avion et 36,53% pour le Barin de Lesperon.

Des données inédites ont également pu être récoltées sur la dispersion de l'espèce. Cinq données de dispersion ont montré que les individus transitaient entre les différents sites de relâcher et pouvaient parcourir plus d'1 Km en quelques jours.

Expérimentation de pâturage par le Buffle d'eau

Le 11/04/24, huit buffles d'eau ont intégré la RNN de l'étang de Cousseau. Ces buffles domestiques viennent compléter le dispositif de pâturage naturel mis en place sur la réserve naturelle depuis plusieurs années grâce au programme de conservation de la vache marine landaise.

L'action d'herbivorie des buffles étant complémentaire de celle des vaches marines, un suivi du régime alimentaire des buffles a été mis en place sur la réserve après leur arrivée (suivi réalisé à vue par Noé Laborde). Les premiers résultats du printemps et de l'été 2024 ont permis de déterminer près de 2000 plantes consommées par les buffles. Sur cet échantillon, la Molinie domine actuellement dans le régime alimentaire des buffles. Cette observation est concordante avec l'appétence de la Molinie au printemps et en été et l'adaptation des buffles sur la réserve au cours des premiers mois. D'autres espèces viennent ponctuellement compléter le régime alimentaire de ces bovins : rhyngospores, marisque, joncs, saules...

Une étude ADN des fèces de buffles a également été réalisée au travers de trois campagnes de prélèvement (été/automne/hiver) qui seront analysées par l'entreprise SPYGEN (les résultats ne seront disponibles qu'en 2025).

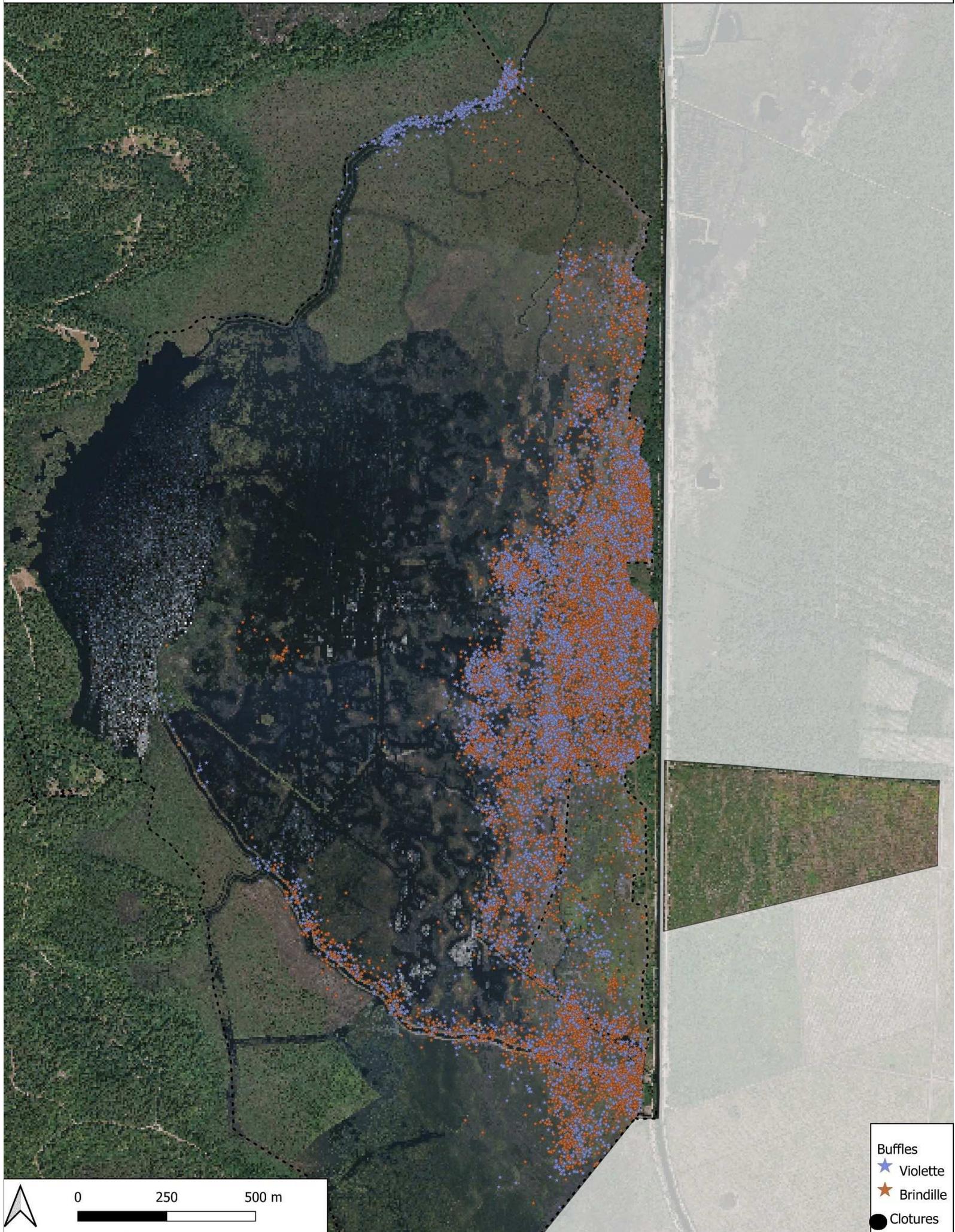
Cet évènement a été réalisé en présence de nos différents partenaires, de la presse et d'une classe de l'école de Lacanau.



Photos : Arrivée des buffles d'eau sur la RNN © Léa Collober

Deux buffles sont également équipés de colliers GPS afin de suivre leur répartition spatiale sur la RNN au cours des saisons. Les premiers résultats montrent une large exploration de la lande, du sud du marais ainsi que des principaux cheminements (digues et bords de canaux).

Géolocalisation des buffles équipés de colliers GPS.
Du 11 avril au 31 décembre 2024.
RNN étang de Cousseau



Suivis supra : Programme sentinelles du Climat

Lézard vivipare

Le suivi du Lézard vivipare a eu lieu du 03 avril au 26 juin 2024. Le suivi consiste à prospecter 3 zones (Quadrat de 100m/100m) où sont choisies 5 placettes de 10m/10m. Chaque placette est inspectée pendant 20 min afin de déceler la présence, ou non, du Lézard vivipare *Zootoca vivipara*, du Lézard des murailles *Podarcis muralis* ou encore du Lézard vert *Lacerta bilineata*. **Cette année, aucun lézard vivipare n'a été contacté au cours des 3 sorties dans le cadre du programme sentinelles du climat.**

Rainettes (ibériques et méridionales)

Le suivi de ces espèces s'est déroulé du 08 avril au 26 juin 2024 pour un total de 3 sorties. Le protocole consiste à suivre 3 secteurs où l'on effectue 4 points d'écoutes (référencés par GPS) au crépuscule (de 19h30 à 00h30). L'objectif est d'identifier par le chant la présence des différents amphibiens : La Rainette Méridionale *Hyla meridionalis*, la Rainette Ibérique *Hyla molleri*, le Crapaud calamite *Bufo calamita* ou la Grenouille de Perez *Pelophylax perezi*. **Cette année, il a été comptabilisé : 5 Rainettes ibériques, 11 Rainettes méridionales et 95 Grenouilles de Perez.**

Papillons de la Lande

Ces suivis, débutés en 2021, sont réalisés sur des transects de 200 m de long : deux transects sont situés dans la lande humide de Cousseau et deux autres dans la lande humide du Gnac.

Comme nous l'avons vu pour les autres suivis réalisés sur Cousseau, les niveaux d'eau particulièrement hauts, de janvier à avril 2024, ont eu un impact important sur les populations de papillons. Ainsi seulement quatre espèces ont été observées dans le marais pour un total de cinq individus pour les cinq journées de suivi réalisées sur les deux transects. Et, parmi ces quatre espèces, seul le Fadet commun est une espèce caractéristique des milieux ouverts.

| Suivi Sentinelles du climat dans le marais de la RNN de Cousseau (commune de Lacanau - Gironde) - transect n° 1 | | | | | |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|
| Espèce / date | 04/06/2024 | 25/06/2024 | 03/07/2024 | 17/07/2024 | 30/07/2024 |
| Piéride de la rave (<i>Pieris rapae</i>) | | 1 | | | |
| Total | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |

| Suivi Sentinelles du climat dans le marais de la RNN de Cousseau (commune de Lacanau - Gironde) - transect n° 2 | | | | | |
|---|------------|------------|------------|------------|------------|
| Espèce / date | 04/06/2024 | 25/06/2024 | 03/07/2024 | 17/07/2024 | 30/07/2024 |
| Citron (<i>Gonepteryx rhamni</i>) | | 1 | | | |
| Fadet commun (<i>Coenonympha pamphilus</i>) | | 1 | | | |
| Souci (<i>Colias crocea</i>) | 1 | | | | 1 |
| Total | 1 | 2 | 0 | 0 | 1 |

Les résultats sont encore plus faibles dans la parcelle du Gnac qui a été inondée jusqu'à la fin juillet 2024. Notons cependant l'observation assez tardive d'un individu du Miroir le 17 juillet.

| Suivi Sentinelles du climat au Gnac (commune de Lacanau - Gironde) - transect n° 1 | | | | | |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|
| Espèce / date | 04/06/2024 | 25/06/2024 | 03/07/2024 | 17/07/2024 | 30/07/2024 |
| Souci (<i>Colias crocea</i>) | | | | 4 | |
| Total | 0 | 0 | 0 | 4 | 0 |

| Suivi Sentinelles du climat au Gnac (commune de Lacanau - Gironde) - transect n° 2 | | | | | |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|
| Espèce / date | 04/06/2024 | 25/06/2024 | 03/07/2024 | 17/07/2024 | 30/07/2024 |
| Miroir (<i>Heteropterus morpheus</i>) | | | | 1 | |
| Total | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |

Recherche supra : Programme sonosylva

La RNN a été retenue comme site d'étude dans le cadre du projet de recherche SONOSYLVA encadré par le Muséum d'Histoire Naturelle et l'Office Français de la biodiversité. Du 01/03/24 au 30/09/24, un enregistreur acoustique automatique a été disposé en zone forestière Sud. Les résultats ne sont pas encore disponibles et le suivi se poursuivra en 2025.



Photo : Enregistreur Sonosylva disposé sur la RNN © Cyril Forchelet

Gestion et travaux

Régulation du sanglier

Cette opération concerne la régulation du sanglier dont les effectifs importants peuvent impacter la biodiversité de la réserve ou des milieux proches.

Dans le cadre réglementaire de l'arrêté préfectoral annuel, la régulation de cette espèce est partagée, comme chaque année, entre :

- les opérations de piégeage réalisées par le personnel de la réserve habilité ;
- du tir à l'approche et à l'affût réalisé par des bénévoles de l'association gestionnaire, tous détenteurs du permis de chasse ;
- des battues conduites par les Sociétés de chasse riveraines : l'**ACCA de Carcans** pour la bordure nord et l'**ACCA de Lacanau** pour les parties sud et centre.

Le bilan de la régulation pour la saison 2023-2024 est de 29 sangliers prélevés dans la réserve.

Bilan des prélèvements effectués depuis 10 ans

| | 14/15 | 15/16 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 21/22 | 22/23 | 23/24 |
|------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Équipe Réserve (approche et affût) | 19 | 31 | 21 | 10 | 28 | 37 | 30 | 25 | 45 | 54 | 24 |
| Équipe Réserve (cage piège) | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 6 | 20 | 2 | 1 | 0 | 0 |
| ACCA Lacanau (battue) | 19 | 17 | 10 | 13 | 6 | 7 | 6 | 10 | 5 | 16 | 5 |
| ACCA Carcans (battue) | 14 | 11 | 7 | 14 | 4 | NC | NC | NC | 8 | NC | NC |
| Total | 52 | 59 | 38 | 38 | 38 | 49 | 56 | 37 | 59 | 70 | 29 |



Photo : Sanglier sur la RNN © Benoit Huck

Benoit Huck

Il est important de poursuivre ces différents moyens de régulation car, comme on peut le voir sur les 10 dernières années, dans le tableau ci-dessus, les années se suivent et ne se ressemblent pas, tous les moyens ont leur rôle dans la régulation. Le tableau ci-dessous décrits l'effort de régulation et son efficacité pour la saison 23/24.

Effort de régulation de la saison 23/24

| Types de régulation | Nombre de jours | Nombre de sangliers régulés |
|------------------------------------|-----------------|-----------------------------|
| ACCA Lacanau (battue) | 2 | 5 |
| Équipe Réserve (approche et affût) | 23 | 24 |
| Équipe Réserve (cage piège) | 0 | 0 |
| Total général | 25 | 29 |

L'équipe de bénévoles et d'agents qui réalisent les affûts et les approches sur la réserve est constituées de 2 à 3 personnes.

En ce qui concerne le piégeage, par cage-piège, réalisé uniquement par les gardes de la réserve, le nombre de jour de piégeage correspond au nombre de jours où un piège a été tendu. Nous possédons 2 pièges sur la réserve. Les nuits où les 2 pièges sont tendus comptent donc pour 2 nuits.

Les battues de régulations que nous organisons avec les ACCA ne sont réalisées que le matin, durant la période hivernale entre novembre et mars en général, soit 2 à 3 battues par an. Une seule traque est prospectée par matinée pour limiter le dérangement des autres espèces. Le nombre et la position des postes sont prédéfinis, un gros travail de cartographie a été réalisé depuis 2020 afin de prédéfinir ces postes de tirs en toute sécurité.

Environ 20 à 25 tireurs sont présents lors de ces battues. Ce qui représente, pour l'ensemble de la saison 23/24, 0,25 sangliers pour 20 tireurs par demi-journée. Ces différents moyens permettent une régulation aléatoire des sangliers concernant leur âge et le sexe comme le montre le tableau ci-dessous.

Sex ratio des sangliers régulés sur la RNN de l'étang de cousseau

| Sexe ratio sangliers régulés 23/24 | Nombre |
|------------------------------------|-----------|
| F | 10 |
| M | 19 |
| ? | 0 |
| Total général | 29 |
| Sexe-ratio (M/F) | 1,9 |

Gestion et suivi des espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes floristiques et faunistiques font l'objet d'une veille et d'une régulation lorsque cela est possible.

Ragondin : Cette espèce est peu abondante sur Cousseau où quelques individus sont observés ponctuellement chaque année. En 2024, l'espèce a été observée par le biais de pièges photographiques, notamment dans la passe à poisson du canal d'évacuation de la réserve. **Aucun individu n'a été prélevé en 2024.**

Tortue de Floride. Cette espèce est à présent bien installée sur la réserve malgré les captures effectuées chaque année. **En 2024 ce sont 5 tortues qui ont été capturées et euthanasiées.** Ci-dessous une Trachémyde en action de ponte sur la partie forestière de la réserve



Photo : Trachémyde en action de ponte sur la RNN © Cyril Forchelet

Raton laveur : Cette espèce a été découverte en 2020 sur Cousseau. En 2024, plusieurs observations ont été réalisées et laissent supposer la présence de 2 individus sur le site. **Aucun individu n'a été prélevé en 2024.**

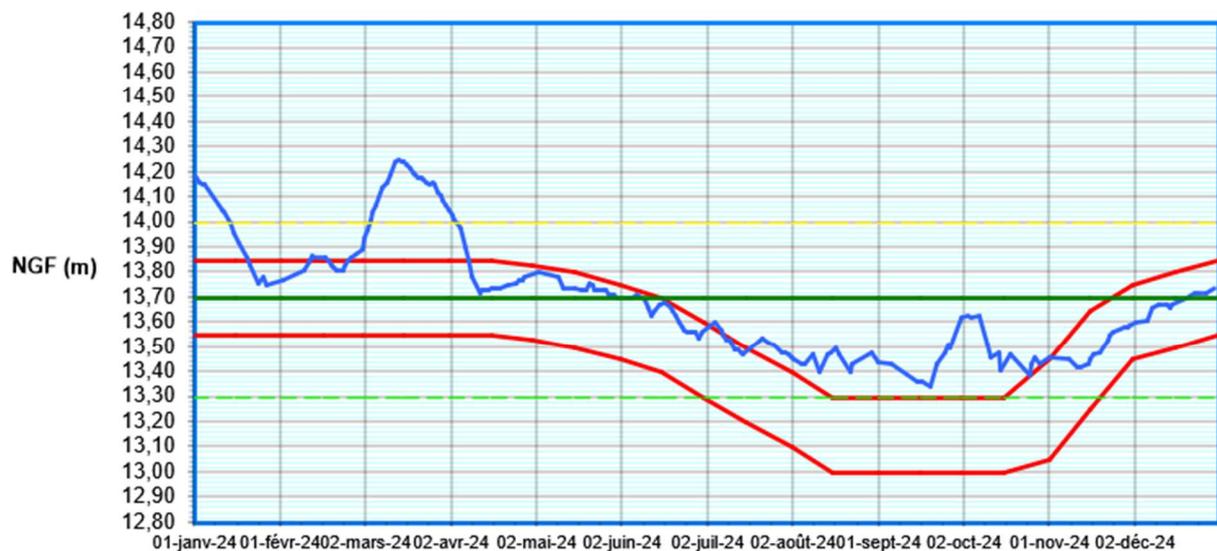
Egérie dense et Lagarosiphon : Ces plantes aquatiques sont abondantes dans le canal des étangs. Afin d'éviter la colonisation des zones humides de la réserve de Cousseau des grilles de retenue des fragments équipent les prises d'eau et une veille continue est réalisée sur les plans d'eau, fossés et canaux. Les grilles sont nettoyées quotidiennement (enlèvement des boutures) afin d'éviter la propagation.

Gestion et suivi hydraulique

L'équipe de la RNN suit les niveaux d'eau sur la réserve de manière hebdomadaire. **L'hiver 2023/2024 ainsi que le printemps 2024 ont été marqués par une pluviométrie exceptionnelle et des niveaux d'eau très élevés dans le marais.** De nombreux ajustements des ouvrages hydrauliques ont été nécessaires sur cette période (en collaboration avec le SIAEBVELG). Durant ces épisodes climatiques, la réserve a pleinement joué son rôle comme zone d'expansion des crues et de rétention des eaux en limitant les inondations sur les secteurs environnants. **De mi-octobre 2023 à avril 2024, le volume estimé de rétention des eaux sur la réserve est d'environ 40 millions de m3 soit quasiment le volume du lac de Lacanau.**

Les vidanges effectuées à l'écluse du Montaut ont également provoqué une érosion de la digue du marais qui sépare la réserve du canal des marais.

NIVEAU DE L'EAU RELEVÉ EN 2024 SUR L'ETANG DE COUSSEAU



Gestion courante de la végétation

La gestion de la réserve nécessite un entretien courant et annuel de plusieurs types de végétation. En 2024, ont été réalisés :

- Entretien régulier de la boucle publique, dont entretien annuel complet par l'APADEV. Mise en sécurité des arbres suites aux différentes tempêtes hivernales et automnales.
- Entretien des haies : Broyage en pied de haie et passage du lamier sur 4 Km de digues (secteur marais).
- Arrachage manuel de la Fougère aigle sur deux clairières : Clairière de l'étang et clairière de l'avion : L'entretien de la clairière de l'étang a fait l'objet d'un chantier participatif avec le personnel du domaine Château Lafitte à Pauillac (accueil de 7 personnes du domaine). L'entretien de la clairière de l'avion a été réalisé par l'APADEV.
- Batonnage de la Fougère aigle : Clairière de la grange et clairière de l'avion.
- Girobroyage de la Fougère aigle : Clairière des Péteuils.
- Passage de brise-fougère : Clairière de l'étang, clairière de la grange, clairière de l'avion, clairière des péteuil.
- Broyage de la parcelle du Gnac grâce au marché du département de la Gironde.
- Broyage en régie des accès et bords de clôtures au marais.

Entretien courant de la végétation en 2024

| Type d'action | Surface entretenue (ha) | Mètre linéaire entretenu |
|-----------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| Entretien haies | | 4 000 |
| Entretien chemins boucle publique | | 1 000 |
| Arrachage manuel Fougère aigle | 0,25 | |
| Batonnage de la Fougère aigle | 1,42 | |
| Girobroyage de la Fougère aigle | 0,53 | |
| Brise-Fougère | 1,54 | |
| Broyages au marais | 24 (TAF-Dpt 33) + 4,5 ha (en régie) | |

Gestion du risque incendie

La gestion de la végétation en lien avec le risque incendie induit plusieurs opérations annuelles. En 2024, ont été réalisés :

- Broyage de l'ensemble des bords de pistes par l'entreprise TAF (marché du département de la Gironde),
- Gestion de la végétation aux abords des bâtiments techniques,
- Ouverture d'une nouvelle piste d'accès sur la boucle publique.

Gestion des Fougères aigle 2024

RNN Cousseau



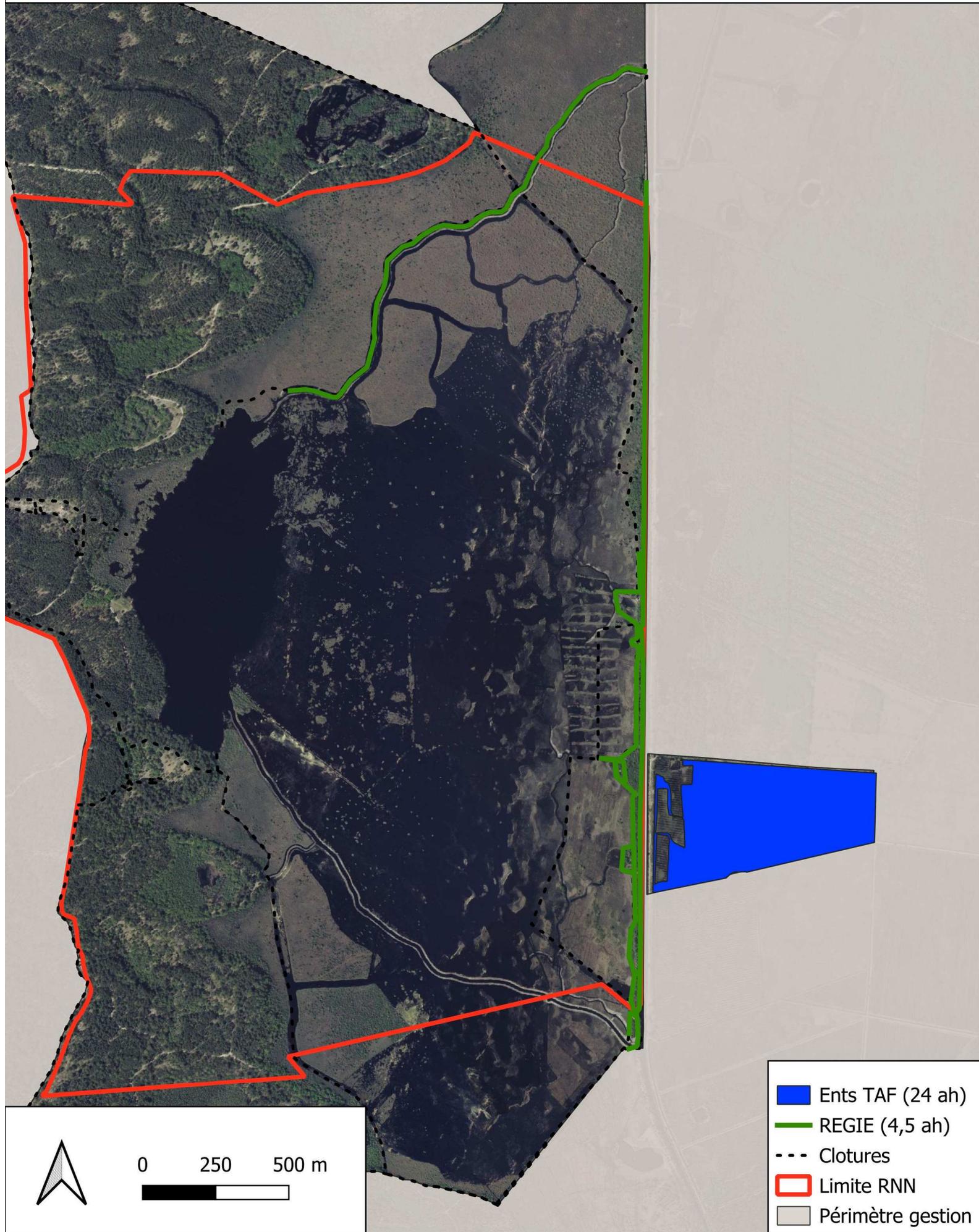
0

250

500 m



Travaux de restauration du marais.
Automne 2024
RNN étang de Cousseau



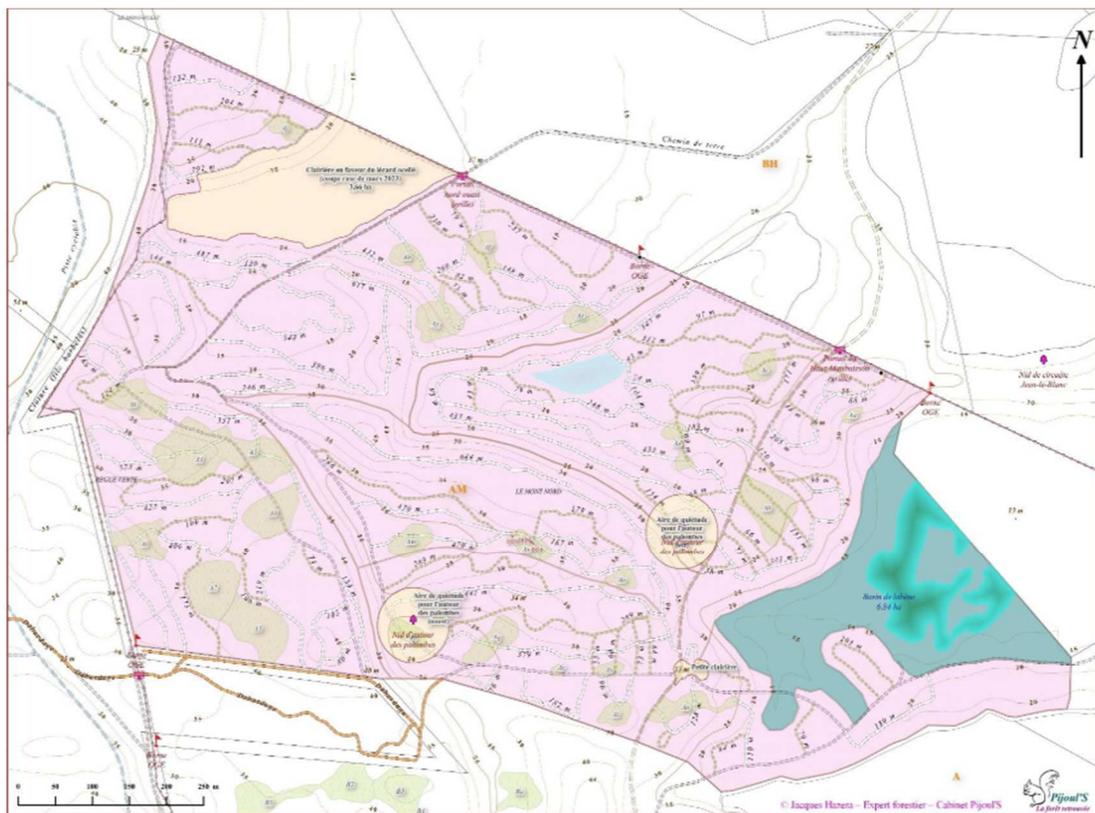
Restauration forestière

Le travail de martelage, de vente des lots de bois et le suivi de l'exploitation est confié à notre expert forestier, vice-président de Prosilva France, Jacques Hazera. Il est réalisé conformément au nouveau plan de gestion forestier publié en novembre 2020.

L'objectif est de réduire progressivement la densité artificielle de pins maritimes des parcelles du nord de la réserve (terrains du CDL) afin de restaurer une forêt mixte dans laquelle les chênes pédonculés et verts, ainsi que les autres essences feuillues, puissent s'exprimer et retrouver toute leur place dans un futur boisement riche en biodiversité. Ces opérations s'arrêteront naturellement et définitivement dès qu'un état d'équilibre sera atteint. Elles laisseront alors la place à une « libre évolution », comme c'est déjà le cas pour plusieurs parcelles du sud (terrains ENS du CD33).

Il s'agit du second travail d'exploitation sur ce secteur et il a permis d'extraire 2 627 stères de pins afin de favoriser la croissance des feuillus.

Lot traité sur décembre 2024



Pâturage naturel (vaches marines landaises)

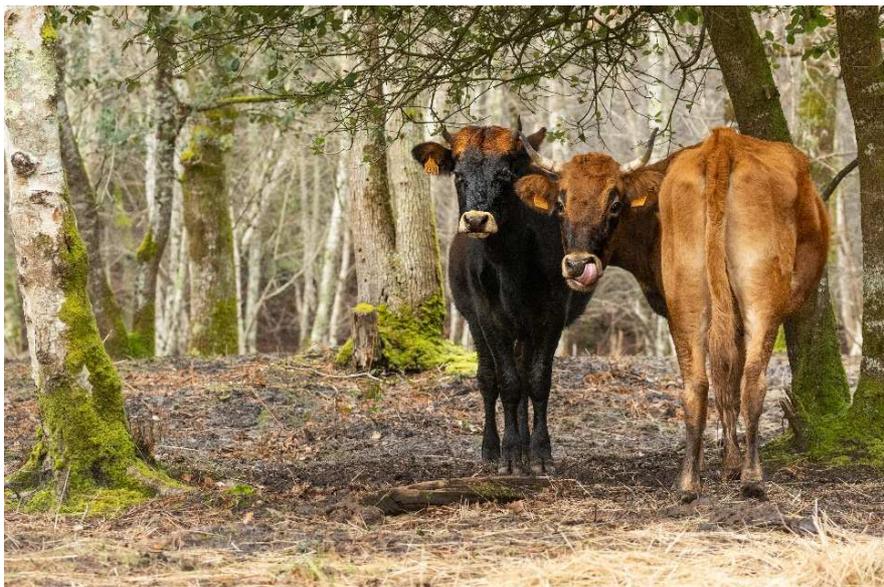
Sur l'année 2024, le nombre total de têtes, entre le troupeau sur la réserve naturelle et celui sur le site de Pauillac a varié entre 61 et 65 (39 à 40 têtes à Cousseau et 22 à 25 à Lafite). Il n'y a pas eu de naissance sur la réserve naturelle ni à Lafite. Deux veaux de Lafite et une vache du troupeau de Lafite ont été abattus.

La gestion du bétail nécessite une surveillance et une permanence quasi-quotidienne notamment au travers de la réalisation plusieurs actions régulières : appel et contrôle du troupeau, vérification de l'état sanitaire et soins, prophylaxie annuelle et analyses coprologiques, apport de foin en période hivernale (2 à 4 balles/semaine sur cette période), castration si nécessaire.

La gestion du troupeau nécessite aussi l'entretien des équipement adéquats. En 2024 ont été réalisés :

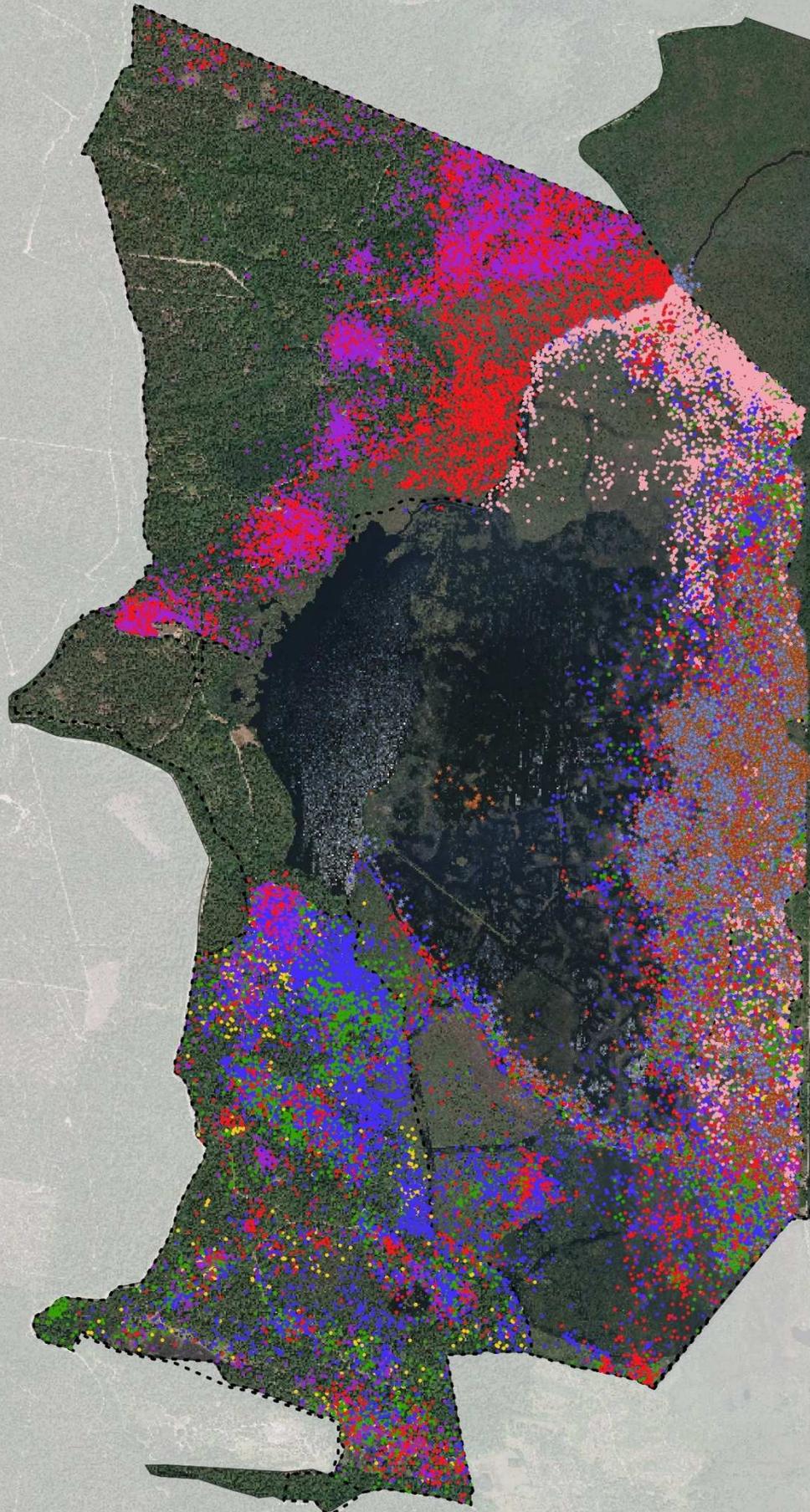
- Contrôle et réparation de l'ensemble des clôtures après chaque tempête ou transfert du bétail sur un nouveau secteur, dont entretien des exclos de suivis scientifiques.
- Broyage et débroussaillage régulier de l'ensemble du linéaire de clôture. Débroussaillage complet d'un linéaire de 500 m enrichi sur le secteur « Jonction à Lesperon ».
- Pose d'un nouveau système GPS au marais permettant d'offrir une meilleure couverture de suivi des colliers GPS. Entretien et suivi des colliers GPS.
- Désensablement des passages canadiens.
- Réparations mineures du parc de contention du marais.

Depuis 1988, ce programme «race bovine Marines-Landaise» est mené en commun entre la SEPANSO et le Conservatoire des races d'Aquitaine, copropriétaires des animaux.

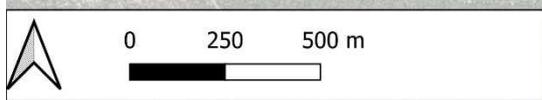


Vaches marines landaises en forêt © Léa Collober

Géolocalisation des buffles et vaches équipés de colliers GPS.
Du 1er janvier au 31 décembre 2024.
RNN étang de Cousseau



- Tranquility
- Flora
- Pitchou
- Julia Rose
- Demoiselle
- Cordulie
- ★ Violette
- ★ Brindille
- Clotures



Création d'une plateforme pour l'accueil du Balbuzard pêcheur

Le Programme en faveur du Balbuzard pêcheur en Aquitaine a vu le jour en 2018. Piloté par le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels Landais, l'objectif général du programme est de rétablir une population viable dans le sud-ouest de l'Aquitaine, favorisant ainsi le continuum entre les populations de Péninsule Ibérique et de France continentale (à minima).

Dans le cadre de ce programme, la RNN de l'étang de Cousseau a souhaité participer à cet effort régional commun en installant une nouvelle plateforme sur le secteur de l'étang (cette plateforme vient compléter les 3 plateformes forestières déjà présentes sur la réserve). Cette réalisation a été effectuée grâce à l'appui technique du Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels Landais et fera l'objet d'un suivi spécifique dans le cadre des missions scientifiques de la réserve.

Aucun couple n'a niché sur la réserve en 2024. Toutefois, un jeune couple en formation semble s'appropriier le site et de nombreux comportements de parades ont été observés sur la réserve et sont très encourageants (offrande, transport de matériaux sur le nid...). La femelle (Bague jaune U24) est née en 2022 à Santander (Espagne) et le mâle (Bague orange LZ) est née à Biscarosse en 2022.

Etapas de la construction sur la réserve © Cyril Forchelet





06-27-2024 19:55:27



06-24-2024 14:33:30



06-27-2024 19:55:48

Gestion courante des ouvrages techniques

Les ouvrages et accès de la réserve nécessitent une gestion et un entretien régulier. En 2024, ont été réalisés :

- Nivelage des pistes (secteur forêt) : suite à l'exploitation forestière du début d'année, plusieurs opérations de nivelage des pistes ont été nécessaires pour remettre en état le linéaire de chemins forestiers,
- Nettoyage régulier des observatoires publics,
- Nettoyage et entretien régulier des sentiers et de la signalétique (sentier pédagogique, signalétique réglementaire, d'accès et panneaux d'information).
- Entretien de locaux techniques-bâtiments.

Certains ouvrages ont également fait l'objet d'une réfection plus importante en 2024 :

- Rénovation du cheminement de l'entrée de Lesperon (changement des lisses en bois)



Rénovation des lisses en bois le long du cheminement de Lesperon © Cyril Forchelet

Fermeture de la Tour de Lesperon : En raison d'un état de dégradation non compatible avec la sécurité du public, la tour de Lesperon a dû être fermée en aout 2024 et dans l'attente d'une prochaine rénovation.

Gouvernance de la réserve et ancrage territorial

Contributions aux instances

L'équipe de la RNN est impliquée dans les différents réseaux d'acteurs locaux. A ce titre, elle a participé en 2024 à diverses assemblées, comité de pilotage et réseaux :

- COPIL Sentinelles du climat (1 jour - janv. 24)
- Rencontres des Réserves Naturelles de Nouvelle-Aquitaine (2 jours - Fév. 24)
- AG des Réserves Naturelles de France (2 jours - Avr. 24)
- Journée technique : Lacs naturels Atlantique : Observer pour s'adapter (Agence de l'eau Adour- Garonne) (1 jour – mars 24)
- Projet d'étude de la Cistude d'Europe – PNR Médoc (1/2 journée – Avr. 24)
- Journée d'échange pour la construction du document d'orientation Tourisme et loisirs 2023-2028 – Gironde Tourisme (1 jour – Mai 24)
- Comité de pilotage du PNG limicoles prairiaux – Tour du Valat (1 jour – Mai 24)
- COTECH étangs arrière-littoraux – CBN Sud Atlantique (1 jour – Juillet 24)
- Mairie de Lacanau : réunion de coordination des forces de sécurité pour la saison estivale 2024 (1/2 journée – Juillet 24)
- ONF : Copil de la RBD de Lacanau (1/2 journée – Juillet 24)
- Biosena : Journée d'initiation au changement de comportement dans l'éducation à l'environnement (1 jour – Octobre 24)
- Département Gironde : journée d'échanges et d'information sur l'accessibilité handicap dans les Espaces Naturels Sensibles (1 jour – Octobre 24)
- OFB : Gestion du risque incendie : Communication RETEX de la RNN de l'étang de Cousseau (1/2 journée – Septembre 24)
- Réseau grus Gascogna : journée d'échange pour la saison 24/25 (1 jour – Octobre 24)
- Arthen : Séminaire « Grands herbivores et contraintes sanitaires » (2 jours – Octobre 24)
- Rencontres Graines Nouvelle Aquitaine (2 jours – Novembre 24)
- COPIL Sentinelles du Climat (1 jour – Décembre 24)
- Commission vaches marines landaises (1/2 journée – Décembre 24)

Formations professionnelles

En 2024, l'équipe de la RNN a suivi plusieurs formations professionnelles :

- Commissionnement « police de l'environnement-réserves naturelles » pour Cyril Forchelet (janv-avril 24)
- Certificat de Compétences des Conducteurs et Convoyeurs d'animaux vivants (4C) pour Eric Mazot (juin 24)
- Formation SIG (Dawan) pour Christelle Charlaix et Clément Oncins (juin 24)
- Formation Bryologie niveau intermédiaire (SILUM) pour Christelle Charlaix (septembre 24)
- Formation secours PSC1 pour l'ensemble des 5 éco-volontaires, Amélie Gaillières (Garde saisonnière), Noé Laborde (Alternant), Maëlle Bourgeois (Stagiaire) et Eric Mazot

Etude des valeurs ajoutées de la RNN

Le projet « Valeurs ajoutées » est un projet issu d'une dynamique initiée et portée par RNF depuis 2015, et animée plus particulièrement par sa commission Territoires et Développement Durable. Le projet repose sur une approche innovante pour les aires protégées : s'appuyer sur l'économie de l'environnement et les sciences humaines pour faciliter les changements nécessaires vers des choix de développement soutenable. Un AMI a été porté en Nouvelle Aquitaine dans le but :

- D'analyser 10 sites en Nouvelle-Aquitaine pour évaluer leurs services écosystémiques et répondre à leurs besoins spécifiques. Cette analyse visera à capitaliser sur les différentes expériences pour qu'elles puissent bénéficier à d'autres réserves ;
- De réaliser une étude régionale synthétisant les résultats des 10 sites d'étude pour déterminer l'impact des RN sur leur territoire et proposer un référentiel transposable à d'autres aires protégées.

La RNN de l'étang de Cousseau a été sélectionnée dans le cadre de ce projet. L'automne 2024 a permis la collecte des données par le gestionnaire ainsi que la réalisation d'une enquête auprès des visiteurs. Les données seront analysées en 2025.